

## Essonne : le département s'oppose aux déblais du Grand Paris à Saint-Hilaire

Le conseil départemental s'oppose officiellement au projet de centre de stockage de terres excavées issues des travaux du Grand Paris Express sur la commune de Saint-Hilaire.

Il conforte les alarmes manifestées par les élus du secteur.

•

### [Île-de-France](#)



Le département s'oppose au projet de centre de stockage de terres excavées issues des travaux du Grand Paris Express sur la commune de Saint-Hilaire. (Photo Shutterstock)

Par [Alain Piffaretti](#)

Publié le 11 mai 2021 à 16:32 Mis à jour le 17 mai 2021 à 15:13

Le conseil départemental de l'Essonne hausse le ton à son tour. Après les oppositions répétées de l'ensemble des élus concernés (maire de Saint-Hilaire, élus de la communauté d'agglomération de l'Etampois, parlementaires), la collectivité vient de voter le 3 mai une motion à l'unanimité pour s'opposer au stockage de 1,5 tonne de déblais du Grand Paris Express sur un terrain de 34 hectares à Saint-Hilaire.

La motion a été rédigée en accord avec la totalité des groupes politiques du département. L'Essonne demande expressément à l'Etat de « refuser l'autorisation par quelque porteur de projet que ce soit visant à déposer sur le site des lieux-dits Ardenne - La Saboterie des déchets de quelque nature que ce soit ». La balle est maintenant dans le camp du préfet qui doit instruire la demande faite par Bouygues Travaux Publics d'installer une zone de stockage de déchets inertes (ISDI) sur le site.